



Imposons des négociations par l'action

Plus que jamais, les agents des impôts sont victimes au quotidien des politiques libérales fondées sur le « moins d'Etat, moins d'impôts, moins de services publics » ainsi que le montre le contrat de performances 2006-2008. Ce constat drastique restreint les moyens de la Direction générale des Impôts avec près de 4000 suppressions d'emplois en 3 ans dans un contexte où la désorganisation s'accélère, les conditions de travail se dégradent et la question du pouvoir d'achat reste en berne.

Ce contrat, tant vanté par le directeur général, montre son véritable but : enfermer la DGI dans un carcan budgétaire qui l'empêche d'assurer l'ensemble de ses missions dans des conditions normales.

A cet égard, la période de la « campagne impôt sur le revenu » 2006 est révélatrice : mise en place de la déclaration préremplie (préfigurant demain la retenue à la source ?), réduction de la présence du service public fiscal de proximité (diminution de la réception hors CDI), gestion de l'impôt sous pression (réductions des effectifs, resserrement des délais...), mouvement C catastrophique montrant les conséquences des suppressions d'emplois....

Comme toujours, les agents subissent et sont contraints d'assumer les réformes permanentes de « Bercy » (redevance audiovisuelle, relance amiable, DPR, législation fiscale de plus en plus complexe...). Tous les services sont sous pression : SIE, ICE, Directions, services de contrôle et de recherche...

PARTOUT LE CONSTAT EST LE MÊME : CE N'EST PAS TENABLE, ON VA DANS LE MUR !

Le SNUI, le SNADGI-CGT, la CFDT IMPOTS et l'UNSA IMPOTS se sont réunis le 23 mai 2006.

Ils estiment que la Direction générale doit immédiatement revenir à la table de négociations sur plusieurs dossiers importants pour les agents :

- **l'amélioration des conditions de travail et d'accomplissement des missions (meilleure organisation des services, desserrement des calendriers...)** ;
- **l'arrêt des suppressions d'emplois et le recrutement immédiat de la liste complémentaire de catégorie C** ;
- **la revalorisation des régimes indemnitaires et l'abondement du plan de qualifications** ;
- **le respect des agents, de leurs représentants et l'amélioration des garanties de gestion.**

Pour y parvenir rapidement, le SNUI, le SNADGI-CGT, la CFDT IMPOTS et l'UNSA IMPOTS considèrent nécessaire de construire une riposte de très haut niveau et appellent tous les agents des impôts à se réunir en assemblée générale pour débattre des moyens d'action à mettre en œuvre.

C'est en agissant collectivement que nous obtiendrons satisfaction. L'heure est véritablement à la construction de la mobilisation afin de déboucher sur une action large et déterminée.

L'administration n'a que trop tardé, les agents n'ont que trop subi.

23 mai 2006